



PROTOCOLE SANITAIRE 2020

Le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports a publié sur son site web le protocole de reprise d'activité sportive des mineurs. L'association Calas Danse s'y réfère pour cette reprise des cours pour élèves mineurs.

Accueil des élèves : les élèves seront accueillis à la grille d'entrée de l'Oustau per Touti de Trebillane, par les membres du Bureau de l'association. Les parents ne pourront pas entrer sur le site. Les professeurs de danse viendront chercher leurs élèves à la grille et les y ramèneront à la fin du cours.

Tenue : Dans la mesure du possible, il est demandé aux élèves de venir en tenue de danse. Le vestiaire n'ayant pas de fenêtre, restera condamné et ne sera donc pas accessible

Port du masque : Les élèves âgés de plus de 6 ans doivent porter un masque pour entrer dans l'enceinte du bâtiment. Ils pourront l'enlever pour la pratique de la danse, et devront le remettre dès la fin du cours. Les professeurs et les membres du Bureau de l'association conservent leur masque même pendant les cours.

Désinfection : Les salles seront aérées entre chaque cours, et désinfectées matin, midi et soir. Nous demandons aux élèves de se laver les mains à l'entrée et à la sortie de chaque cours. Des flacons de solution hydro alcoolique seront à disposition dans chaque salle. Les professeurs seront bien sûr attentifs au respect des distances physiques entre les élèves.

Ensemble prenons soin de nous !

